



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Budget emplois 2022 : Des efforts très insuffisants... et l'animation de nouveau sacrifiée !

Toutes et tous en grève et en action le 14 décembre !

Le budget primitif emplois 2022 était soumis à l'avis du Comité Technique central mercredi 17 novembre. Ce budget affiche un solde positif de 313,5 emplois.

Les créations de postes concernent notamment les projets de mandature de l'exécutif : création de la direction de la police municipale et de la prévention (138 postes), création de la direction de la transition écologique et du climat (23 postes), création de la direction de la santé publique (26 postes)...

Indépendamment du sort inacceptable réservé au secteur de l'animation, ce solde positif reste très largement insuffisant au regard des effectifs nécessaires pour répondre aux besoins en constante augmentation de notre service public parisien et assurer des conditions de travail satisfaisantes aux agent.es de la Ville. Le SUPAP-FSU a voté contre ce budget primitif emplois.

AAAS : une catastrophe supplémentaire ! 97 postes en moins !

Pour l'animation c'est une deuxième douche froide après l'inadmissible augmentation programmée du temps de travail des AAAS (Adjoint.es d'Animation et d'Action Sportive) et l'incertitude régnant sur les congés des collègues, voir [ICI](#).

Non seulement la Ville augmente le temps de travail des animateurs-trices...mais en plus elle supprime 97 postes de titulaires AAAS, dans un contexte de pénurie de personnels sans précédent dans les écoles !!!

La Ville justifie cette nouvelle saignée par la baisse de la démographie scolaire. Cette baisse de la démographie scolaire est bien réelle mais c'est un trompe-l'œil grossier qui ne bernera personne.

Au-delà de la baisse du nombre d'enfants scolarisés, ce qu'on constate c'est surtout une **diminution régulière et méthodique du nombre d'animateurs-trices titulaires...corrélée à une explosion de la précarité via la vacance !!!**

Les chiffres ne trompent pas. Nous sommes passés de **2 377 AAAS titulaires il y a 5 ans à 1 960 en 2022**. Nous avons rappelé à l'élu en charge des personnels et à la Secrétaire Générale de la Ville de Paris ce que cette évolution engendre :

- Sous effectifs récurrents depuis des années, très largement aggravés depuis la dernière rentrée scolaire. La DASCO centrale et les CASPE le reconnaissent, plus personne ou presque ne candidate pour venir travailler 2h par ci 2h par là et être payés au SMIC. Résultat, **des situations de sous effectifs dramatiques** (parfois 10 postes vacants sur 18 prévus !) **mettant en danger les personnels et les enfants accueillis**. Malgré cela on constate un professionnalisme sans faille des équipes d'animation qui coûte que coûte continuent d'assurer l'accueil des petit.es parisiens.nes et offrent ainsi la possibilité d'une continuité de l'offre du service public si souvent décriée.
- **Épuisement et résignation des équipes d'animation qui n'en peuvent plus après deux années de crise sanitaire** et de protocoles régulièrement modifiés qui ont considérablement complexifié les conditions de travail en accueils collectifs de mineurs. **Mais jamais le droit de retrait n'a été appliqué sur nos services.**

- **Illégalité chaque jour dans la quasi-totalité des 645 écoles parisiennes sur les taux d'encadrement des enfants** (1/14 en maternelle et 1/18 en élémentaire) qui ne sont pas honorés sur les services périscolaires et notamment sur l'interclasse !
- **Illégalité chaque jour dans la quasi-totalité des 645 écoles parisiennes sur le taux de « diplômé.es »** quand 39% des collègues ont le BAFA, un simple brevet destiné à la pratique occasionnelle de l'animation, alors qu'il faudrait à minima 80% de titulaires de ce brevet pour respecter la loi !

Parallèlement à cette diminution drastique du nombre de titulaires, nous assistons à une explosion du nombre de « faux vacataires » sur postes permanents.

Pour rappel, notre syndicat a obtenu depuis 2015 que les vacataires effectuant plus de 910h par an bénéficient du versement des 285 euros de l'APS annuelle et de l'ouverture des droits aux prestations AGOSPAP, voir [ICI](#), et que la Ville respecte ainsi...ses propres délibérations !

Combien de « faux vacataires » ont-ils travaillé plus de 910h depuis 2015 ?

1 108 en 2016, 1 240 en 2017, 1 323 en 2018, 1 413 en 2019, 1 473 en 2020 et 1 661 en 2021 !!!

Soit une augmentation de 50% d'un chiffre déjà inacceptable il y a 5 ans !

CQFD : en supprimant 417 postes de titulaires en 5 ans...ce sont 553 collègues de plus, illégalement employé.es à la vacation, qui travaillent sur postes permanents dans les écoles, le plus souvent sans diplôme !

AAP : toujours pas 1 REV B par école... malgré l'engagement pris par la Ville en 2016 !

La situation semble moins catastrophique pour les AAP (Animateurs-trices des Administrations Parisiennes) avec la suppression d'1 poste sur le corps. **À y regarder de plus près c'est tout autant scandaleux...quand on sait que plusieurs dizaines de postes de REV dits « remplaçants » sont toujours occupés par des AAAS de catégorie C !**

Pour les REV, l'argument de la baisse de la démographie scolaire n'a aucun sens. Si les écoles accueillent un peu moins d'enfants, leur nombre est stable (645 cette année) !

Notre syndicat a interpellé Antoine Guillou et la Marie Villette pour rappeler l'engagement non tenu de la Ville d'1 REV de catégorie B en trois ans 2016-2017-2018...dont la seule justification est assurément d'ordre budgétaire ! La Ville doit tenir son engagement au plus vite !

Ce que la Ville doit mettre en œuvre en urgence pour l'animation

Cette politique de la Ville est catastrophique pour notre secteur. Il faut en urgence :

- **Recruter les centaines de titulaires nécessaires sur les postes vacants dans les écoles**
- **Recruter des centaines de titulaires « brigade » pour permettre aux cellules de remplacement de fonctionner efficacement**
- **Contractualiser immédiatement les faux vacataires sur postes permanents**
- **Revaloriser les taux de toutes les vacations pour les vacataires effectuant des remplacements occasionnels d'animation**
- **Former les personnels...avec les formations diplômantes prévues pour les professionnel.les de l'animation : BPJEPS, DEJEPS**
- **Respecter l'engagement toujours non tenu depuis 2018 d'1 REV de catégorie B par école**
- **Respecter l'engagement d'1 suppléant.e de REV de catégorie C par école**

Pour faire changer les choses, mobilisons-nous massivement le mardi 14 décembre !

2 RDV importants ce jour (lieux de rassemblements et horaires à préciser) :

- **Appel de l'intersyndicale « Pas une minute de plus », pour notre temps de travail, voir [ICI](#)**
- **Appel national de syndicats de l'animation pour une reconnaissance de notre métier**

Paris, le 29 novembre 2021

Portable SUPAP-FSU DASCO : 06 46 36 93 97

Mail SUPAP-FSU DASCO : supapfsudasco@gmail.com

Blog internet du syndicat : <http://www.supap-fsu.org>